

# LIEPVRE

## 25ème Marché aux Puces

Organisé par le Comité de la Cavalcade

## Le 1<sup>er</sup> septembre 2024

(A partir de 7 heures)

Renseignements tél : 06 58 18 69 32



Prix des emplacements : 12€ les 5 mètres

Le véhicule peut rester sur place

Aucun commerce de restauration autorisé

Les stands de buvette et restauration sont assurés par les organisateurs.

**Limité à 200 emplacements**

### Talon de réservation

Je soussigné(e)

Nom / Prénom :

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse :

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° de téléphone *(obligatoire en cas d'annulation)*

Pièce d'identité N° : \_\_\_\_\_

Délivrée par :

Numéro d'immatriculation du véhicule sur le marché : \_\_\_\_\_

Merci de préciser : *Voiture* ou *Camionnette*

Demande de participer au marché aux puces de Lièpvre le 1<sup>er</sup> septembre 2024

Et réserve un emplacement de 5 mètres (maximum) au prix de 12€

Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels usagés

ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon égard.

Ci-joint mon règlement de 12€ en espèces ou par chèque au nom de Comité de la Cavalcade

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

Talon à renvoyer avant le 18 août 2024 à

BENOIT Jacqueline  
10 rue du Chalmont  
68660 LIEPVRE

**Toute réservation incomplète ou non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte. L'exposant s'engage à laisser l'emplacement qu'il a occupé dans un état propre. Tous les invendus / déchets doivent être emportés à son départ.**

*Le règlement conforme à la législation et aux circulaires préfectorales du Haut Rhin est déposé à la mairie de Lièpvre et à la gendarmerie de Ste Marie Aux Mines.*